

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^{te} B. DE JONGHE, A. DE WITTE ET FRÉD. ALVIN.

1913

SOIXANTE-NEUVIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

1913

DEUX JETONS SCABINAUX FLAMANDS

INÉDITS

DU XVII^e SIÈCLE

Ce fut dans la première moitié du XVII^e siècle que les jetons banaux, jusqu'alors achetés par les municipalités ou autres communautés politiques pour aider au règlement de leur compte, furent, en général, remplacés en Flandre par des jetons d'argent, qui se distribuaient, chaque année, à date fixe.

Cette substitution se fit, semble-t-il, en premier lieu à Ypres. C'est, en effet, dans sa séance du 28 janvier 1617 que la municipalité gantoise décida la frappe de jetons d'argent « en conformité de la résolution de ceux d'Ypres (1). » Gand se place donc après Ypres à l'année 1617 (2), de

(1) *Rev. belge de num.*, 1909, p. 417. M. Vandenpeereboom et après lui M. de Schodt placent, cependant, le premier jeton d'argent d'Ypres seulement à l'année 1618 (*Essai de numismatique yproise*, p. 43 et *Rev. belge de num.* 1889, p. 550.)

(2) GILLEMAN et VAN WERVEKE. *Numismatique gantoise. Les jetons scabinaux au XVII^e et au XVIII^e siècle. Rev. belge de num.* 1909, pp. 410-426; 1910, pp. 15-60.

même Courtrai (1) et Ostende (2), puis viennent successivement Furnes (ville et châteltenie), 1618 (3), la châteltenie d'Ypres, 1619 (4), Bruges (5) et le Franc de Bruges en 1623 (6), le Vieux Bourg de Gand en 1639 (7), la châteltenie de Courtrai en 1639 (1), la prévôté de Saint-Donatien à Bruges en 1672 (8), etc., etc.

C'est de deux jetons de cette nature, l'un de Gand, l'autre de Courtrai, que nous désirons dire quelques mots.

I.



(1) A. DE SCHODT. *Les jetons de la ville et de la châteltenie de Courtrai*. *Rev. belge de num.* 1889, pp. 549-579.

(2) *Rev. belge de num.* 1889, p. 550. Le premier jeton connu à ce jour en nature porte le millésime 1620. (VAN ISEGHEM. *Eléments de numismatique ostendaise*, p. 52.)

(3) *Rev. belge de num.* 1889, p. 550.

(4) VANDENPEEREBOOM. *Essai de numismatique yproise*, p. 118.

(5) A. VISART DE BOCARMÉ. *Jetons de la ville de Bruges*. *Rev. belge de num.*, 1911, pp. 375-397; 1912, pp. 33-77, 169-185.

(6) A. VISART DE BOCARMÉ. *Jetons et méreaux du Franc de Bruges*. *Rev. belge de num.* 1906, pp. 245-275, 349-370.

(7) GILLEMEN et VAN WERVEKE. *Numismatique gantoise. Le Vieux Bourg*. *Rev. belge de num.* 1913, pp. 15-36, 178-208.

(8) A. VISART DE BOCARMÉ. *Les jetons de la Prévôté de Saint-Donatien, à Bruges*. *Rev. belge de num.* 1903, pp. 443-464.

Dr. Buste, à longue tête, de Philippe IV, à droite. Légende: ✧ PHIL· III· D· G· HISP· ET· INDIAR· REX· CO· F.

Rev. Dans un cartouche, l'écu au lion de Gand sommé d'une couronne. Légende: GANDA · — GANDA ·

Argent.

Notre collection.

Tous les numismates connaissent l'excellente étude, si richement documentée, publiée par MM. Gillemann et Van Werveke, dans la *Revue belge de numismatique*, années 1909 et 1910, sur les jetons scabinaux de la ville de Gand frappés au XVII^e et au XVIII^e siècle.

En décrivant, sous les numéros 3 et 4 (planche I, 1910), deux jetons à l'effigie variée de Philippe IV, portant, l'un et l'autre, au revers l'écu au lion de Gand posé dans un cartouche, ces messieurs ajoutent comme commentaires :

« Les pièces du type 4 auraient été distribuées
 » à partir de 1656. Le texte que nous avons publié
 » ne mentionne que la taille d'un seul coin et,
 » d'après notre planche, le droit et le revers du
 » 4 diffèrent du droit et du revers du 3.

» Ceux-ci ont été gravés d'après un dessin, à
 » défaut d'un jeton que nous n'avons pas réussi
 » à nous procurer. Ce dessin fait partie d'une
 » série très habilement exécutée, représentant
 » tous jetons gantois et appartenant à M. de Witte.
 » Elle a pour auteur M. Gérard, qui a attaché

» son nom à un grand plan de la ville de Gand
 » († 1866).

« Bien que la comparaison des produits du
 » crayon de Gérard avec des pièces connues per-
 » mette d'affirmer qu'il rendait très consciencieu-
 » sement ses modèles, nous inclinons cependant
 » à croire qu'ici il s'est trompé dans l'interpréta-
 » tion des ornements de l'écu du n° 3.

» La production d'un jeton de ce type prouverait
 » peut-être qu'ils sont identiques à ceux du n° 4.

» S'il n'en était pas ainsi, si Gérard avait eu
 » raison de donner au n° 3 un revers différent du re-
 » vers du n° 4, il faudrait admettre qu'en 1654-1655,
 » années dont les comptes nous manquent, un
 » coin avait été déjà renouvelé. Nous en conclu-
 » rions qu'il doit exister ou avoir existé un type
 » intermédiaire, où l'une des faces du n° 3 se com-
 » bine avec une des faces du n° 4. Le dernier mot
 » appartient ici au collectionneur assez heureux
 » pour posséder et produire le n° 3. »

Nous ne sommes pas cet heureux collection-
 neur; mais nous avons eu la bonne fortune de
 pouvoir acquérir à une récente vente en Hollande
 le jeton de type intermédiaire dont MM. Gilleman
 et van Werveke soupçonnaient l'existence avec un
 flair numismatique auquel nous nous plaisons à
 rendre hommage.

Ce rare jeton a, en effet, pour revers celui du
 n° 3 de MM. Gilleman et van Werveke, tandis que
 le droit est analogue, mais seulement analogue,

à celui de leur n° 4. Gérard ne s'était donc pas trompé dans l'interprétation des ornements de l'écu, c'est-à-dire dans le dessin du cartouche du n° 3. C'est une justice qu'il faut lui rendre et l'existence du jeton reproduit sous le n° 3 de la planche I de la *Revue belge de Numismatique*, année 1910 peut, désormais, être considérée comme certaine.

II.



Dr Buste cuirassé, à la petite tête, de Philippe IV, à droite. Lég. † PHIL · IIII · D · G · HISP · ET · INDIAR · REX ·

Rev Écu orné de Courtrai, en plein champ. Lég. † CALCVLVS · CIVITATIS · CORTRA · CENE.

Argent.

Notre collection.

Ce jeton a été décrit, mais non reproduit sur les planches qui accompagnent les études que MM. Van Peteghem et de Schodt firent successive-

ment paraître dans la *Revue belge de Numismatique* de l'année 1889 (1).

Le jeton figuré sur la planche V de ces mémoires nous donne le roi plus âgé, la tête plus grande, avec barbiche et moustache, tandis que sur notre pièce il ne porte que quelques poils sur la lèvre.

Notre jeton sort de l'atelier de Bruges, comme l'indique la fleur de lis qu'il porte en tête de la légende, au droit aussi bien qu'au revers. Il en existe plusieurs variétés de coins, ce qui prouve des émissions assez nombreuses.

Nous supposons que les jetons au type du roi jeune furent frappés de 1651, année où pour la première fois la ville de Courtrai fit forger des jetons à l'effigie de Philippe IV (2), jusqu'à l'année 1664. C'est, pensons-nous, de 1664 à 1666 que furent frappés les jetons à la grosse tête portant barbiche.

M. de Schodt donne sur les jetons de Courtrai de cette époque les renseignements suivants :

- » A dater du compte de 1626-1627, il n'est plus
- » mentionné de distribution de jetons, mais pres-
- » que toujours de rachat de jetons, jusqu'à l'année
- » de comptabilité du 1^{er} juin 1651 au 31 mai 1652.
- » La ville paie, en cette année, à Christophe

(1) *Monnaies et jetons de Courtrai et de sa châtellenie*, pp. 153-179.
Les jetons de la ville et de la châtellenie de Courtrai, pp. 549-579.

(2) Son type, sans cela, nous ferait croire ce jeton de plusieurs années plus ancien.

» de Coninck, maître de la Monnaie de Bruges,
 » du chef de livraison des jetons des commis-
 » saires, alors frappés pour la première fois, de la
 » confection de nouveaux fers ou coins, au prix
 » de 12 florins, et de six bourses ensemble la
 » somme de 160 livres 8 sous parisis.

» Une somme d'environ 140 livres, à raison des
 » jetons et des bourses, aux comptes de 1651 à
 » 1655; puis cette somme est de 148 livres ou un
 » peu moins jusqu'aux comptes de 1667-1668 et
 » 1668-1669, qui manquent aux archives de l'État
 » et de la ville.

» Mais, à commencer de 1656-1657, dix-huit
 » autres magistrats ou fonctionnaires prennent
 » aussi part à la distribution des jetons d'argent;
 » ce sont le bourgmestre, les dix échevins, les
 » pensionnaires (jurisconsultes, souvent au nom-
 » bre de deux), les deux greffiers et les deux rece-
 » veurs, qui obtiennent ensemble 17 bourses; la
 » dépense s'élève de ce dernier chef à 197 livres
 » 12 sous, chiffre auquel le compte suivant (1657-
 » 1658) ajoute, à titre de complément, pour les
 » jetons de ce dernier personnage et ceux du grand
 » bailli, qui reçoit également une bourse, la somme
 » de 46 livres 9 sous. Dès ce moment, le grand
 » bailli continue à participer à ces présents,
 » témoin le compte de 1657-1658 et les suivants.

» Il y a lieu de supposer que les commissaires
 » recevaient alors chacun deux douzaines de
 » jetons et les dix-huit autres une douzaine, du

» moins d'après la dépense inscrite aux comptes
 » de 1659-1660 et 1666-1667, qui portent 129 livres
 » 12 sous pour un don supplémentaire d'une
 » demi-douzaine au grand bailli, au bourgmestre
 » et aux échevins, pensionnaires, greffiers et rece-
 » veurs.

» Le jeton coûtait donc 1 livre 4 sous parisis.

» Chacun des comptes de 1659-1660 à 1663-
 1664 renseigne :

» Pour les commissaires

» (jetons et 6 bourses) . . . 148 liv. par. 12 sous.

» Pour les dix autres (je-

» tons et 18 bourses) . . . 235 » » 12 »

» outre le prix d'une douzaine supplémentaire.

» Les comptes suivants, jusqu'à celui de 1666-
 » 1667, présentent quant aux deux derniers postes
 » des différences..., etc. »

Tous les jetons de Courtrai furent, sous Phi-
 lippe IV, frappés à Bruges. Il est donc *probable*
 qu'ils eurent pour auteurs les tailleurs de fer de cet
 atelier. Ces graveurs furent successivement, au
 cours de la période qui nous occupe, Hubert
 S' Droogen, commissionné le 9 décembre 1649;
 Philippe S' Droogen, nommé le 9 octobre 1653 et
 Sébastien S' Droogen, entré officiellement en
 fonctions le 24 novembre 1664.

Alph. DE WITTE.
